



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 26 octobre 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Doms, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	21	6	27	27	2

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
27	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michèle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DUMONT ST PRIEST Hubert, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres suppléants ayant voix délibérative : GRANDAUD Gilbert

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu a donné pouvoir à THEYS Michel, BERTRAND Sylvaine a donné pouvoir à BOSDEVIGIE Jean Pierre, BODIN Pascal a donné pouvoir à BIDAUD Jean Michel, COLIN Juliana a donné pouvoir à SIMON Philippe, GORA Richard donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, MARQUES Evelyne a donné pouvoir à BAUDEMONT Dominique.

Membres excusés : CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, LOURADOUR Patricia

Membres absents : DELEFOSSÉ Laurent, LEVET Elise, Simon Isabel.

Secrétaire de séance : Michel Theys

### FINANCES

#### Délibération n°83-2023 : Création du budget annexe Centre de santé

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le budget Principal de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière,

Vu la délibération 92-2022 approuvant le projet de création d'un centre de santé sur le territoire,  
Considérant l'avis favorable de l'ARS et le récépissé de l'engagement de conformité du Centre Intercommunal de Santé des Portes de Vassivière des antennes du centre de santé situées à Bujaleuf, Peyrat le Château et Nedde, en date du 10 octobre 2023,  
Considérant que le Centre Intercommunal de Santé des Portes de Vassivière est un service public administratif supposant la création d'un budget dédié,

A l'unanimité, les élus communautaires décident, après en avoir délibéré, de :

- DECIDER la création d'un budget annexe Centre Intercommunal de Santé des Portes de Vassivière ;
- PRECISER que le Centre Intercommunal de Santé des Portes de Vassivière n'est doté ni de l'autonomie financière, ni de la personnalité morale ;
- AUTORISER Madame La Présidente à entreprendre les démarches afférentes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme,  
A Eymoutiers le 27 octobre 2023

La Présidente  
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière**  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : **31 OCT. 2023**

Publié le : **31 OCT. 2023**